

DES DÉCISIONS ESSENTIELLES POUR L'ÉGLISE DE DEMAIN

Eglise 21, attribution des postes pastoraux, relations avec l'Etat, magazine de l'Eglise, révision de la constitution de la FEPS et développement de diverses autres institutions au niveau national: durant l'année 2014, de nombreux projets d'envergure ont été menés à bien et des décisions importantes ont été prises pour l'évolution future des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure. Nous présentons ici plus en détail un projet en particulier, à savoir le «cursus accéléré en théologie pour diplômés universitaires souhaitant accéder au ministère pastoral» (Ministère pastoral ITHAKA).



*Andreas Zeller
Président du Conseil synodal*

4

PÉNURIE PASTORALE

Le nombre croissant de départs en retraite de pasteurs et pasteuses ces prochaines années, couplé à la baisse du nombre d'étudiantes et d'étudiants dans les facultés de théologie et à l'augmentation des postes à temps partiel, se traduisent par un virage de la politique ecclésiale: en décembre 2012, à une large majorité, le Synode a adopté une motion demandant l'élaboration d'un concept de formation pour un cours unique destiné à des universitaires souhaitant embrasser la carrière pastorale. En décembre 2013, le Synode a adopté le concept et le crédit d'engagement d'un montant de trois millions de francs. Il s'agissait de la troisième mise sur pied d'une telle filière de formation accélérée après celles de 1960-64 et de 1984-88.

MISE EN ŒUVRE IMMÉDIATE

Dès la décision du Synode, le Conseil synodal s'est immédiatement mis au travail. En collaboration avec la faculté de théologie de l'Université de Berne et avec la direction cantonale des Eglises, il a mis sur pied une structure de projet placée sous la direction opérationnelle de Robert Furrer, pasteur et ancien secrétaire général de la Direction de l'Instruction publique. Une équipe, rassemblant les trois partenaires, a élaboré le concept de formation, opérationnel pour la rentrée d'août 2015, date fixée pour le début du cursus.

Les critères retenus pour le concept sont les suivants:

- La formation doit permettre de se confronter en profondeur avec le savoir et l'approche théologiques,
- Une reconnaissance de la filière au niveau suisse doit être assurée,
- La faculté de théologie doit pouvoir satisfaire le plan d'études valable pour les filières existantes et être donc parfaitement compatible avec les directives de Bologne,
- Le stage pastoral doit être effectué d'une manière identique à celui qui est proposé dans le cadre de la formation ordinaire.

UN MASTER «NORMAL»

Pour ITHAKA, la faculté de théologie a élaboré un curriculum spécifique et densifié qui débouche, à l'issue d'un parcours de trois années, sur l'obtention du master en théologie. Les participantes et participants accomplissent ensuite le stage pastoral habituel, sanctionné par l'examen d'Etat, la consécration et l'admission au service de l'Eglise. Le filière comprend l'ensemble des éléments constitutifs des études de théologie. Toutes les disciplines de la théologie sont représentées, y compris les langues anciennes (grec ancien, hébreu biblique). Les étudiantes et étudiants ITHAKA doivent passer par les mêmes vérifications d'acquisitions de connaissances et accomplir les mêmes travaux d'obtention des qualifications

nécessaires que les autres étudiants en théologie. La filière renonce en revanche à la transmission de certaines compétences universitaires habituelles et à l'exercice de méthodes spécifiques.

Le stage pastoral se veut une passerelle entre une formation universitaire et le service de l'Eglise. Il fait le lien entre la pratique paroissiale (60%) et les éléments universitaires du cours (40%). A l'issue du stage, les stagiaires passent de l'activité professionnelle «accompagnée» à l'exercice autonome de la profession pastorale et, une fois la formation achevée, accèdent à une nouvelle période de formation continue et de spécialisation.

CONDITIONS D'ADMISSION

Pendant toute la durée du programme de formation, les étudiants du projet «Ministère pastoral ITHAKA» bénéficient du soutien financier de l'Eglise et de l'Etat dans le cadre des règlements en vigueur. Pour être admis dans le programme d'études ITHAKA, un master ainsi que des années d'expérience professionnelle sont des conditions requises. L'entretien d'admission – qui a lieu à titre individuel et en groupe – permet de sonder l'intérêt pour l'Eglise mais aussi le potentiel pour le ministère pastoral du bagage d'études et d'expérience professionnelle apportée par le candidat.

RECRUTEMENT RÉUSSI

Pendant la rédaction de cet éditorial, en janvier 2015, les entretiens d'admission

étaient en cours. Vingt-six femmes et hommes, présentant un haut niveau de qualification, y avaient été conviés pour un total de vingt places à attribuer. Les formations de niveau master suivies jusqu'ici par les candidates et les candidats étaient les plus diverses: diplômées et diplômés en sciences humaines ou sciences expérimentales, juristes, économistes ou économistes d'entreprises, plusieurs ont fait un doctorat, certains proviennent du domaine des arts, d'autres ont une formation de catéchète. La plupart ont fait une maturité selon l'ancien système (type B). Les entretiens ont été intéressants et intenses. Seul un très petit nombre de candidates et candidats – mais c'est tout à fait normal – étaient à même de formuler une position théologique fondée. Pour un tiers d'entre elles et eux, les candidates et candidats ont ou ont eu un engagement en Eglise; l'Eglise reste donc à leurs yeux importante. Fait notable, la plupart des candidates et candidats – qui appartiennent à la tranche

d'âge entre 30 et 50 ans – manifestent la volonté de donner un tournant à leur existence. On relèvera également, contrairement à la perception négative qu'ont des Eglises les médias et la sociologie des religions, que de très nombreuses personnes d'autres religions s'intéressent à la profession pastorale. L'Eglise bénéficie d'un ancrage plus solide que les médias veulent bien l'admettre.

Les personnes intéressées pouvaient s'inscrire entre le 15 août et le 31 octobre 2014. La publicité pour cette nouvelle filière s'est faite à l'aide de prospectus et d'annonces mais aussi sur Internet. L'article dans l'édition dominicale de la NZZ, paru le dimanche 14 août 2014, a rencontré un large écho au niveau national et suscité de nombreuses inscriptions.

UNE OPPORTUNITÉ UNIQUE POUR TOUS

Les responsables de la formation sont convaincus que cette filière accélérée

apportera une contribution importante à la résolution de la pénurie pastorale. En 2019, avec la consécration et l'admission de l'ensemble des 20 nouvelles et nouveaux membres du corps pastoral, ce ne sont pas moins de 6% du total des postes pastoraux qui seront ainsi pourvus. Par ailleurs, avec ces nouveaux diplômés, entrent au service de l'Eglise des personnalités dont les formations antérieures mais aussi les expériences professionnelles et ecclésiales représentent un patrimoine important pour l'Eglise. Le cursus de formation va être ce lieu d'échanges entre des personnes porteuses d'un bagage de vie et de savoirs très divers. Outre l'enrichissement personnel pour les futures diplômées et futurs diplômés, cet apport humain unique va se répercuter, de nombreuses manières, sur la vie de l'Eglise dans son ensemble.

Andreas Zeller

Président du Conseil synodal

Président de la commission de formation ITHAKA



La Bible, fondement d'une réorientation professionnelle: la publicité du projet ITHAKA Ministère pastoral, n'est pas passée inaperçue.

«LES RELATIONS ENTRE L'ÉGLISE ET L'ÉTAT» COMME FIL ROUGE

Le parlement de l'Eglise a traité 32 objets en trois journées de Synode ordinaire, et procédé à des élections lors du Synode constitutif. A l'occasion de la session d'été, le Conseiller d'Etat Remo Ankli, responsable du département de l'éducation et de la culture du canton de Soleure, a relevé dans son allocution les bonnes relations qui existent entre Bernois et Soleurois.

SYNODE D'ÉTÉ

La problématique des «rapports entre l'Eglise et l'Etat» a été comme le fil rouge qui a accompagné les débats tout au long de la session. Andreas Zeller, président du Conseil synodal, a fait le point sur les évolutions actuelles et les changements qui se dessinent dans les relations entre le canton de Berne et ses Eglises. La lettre ouverte «Un signe de vie de la base...», présentée par la société pastorale de Haute-Argovie et reçue et traitée en tant que pétition, se voulait à la fois une expression d'inquiétude et un appel à la base de l'Eglise. Et celui-ci a été entendu: le 8 septembre 2014, environ 2000 personnes se sont rendues à l'Hôtel du Gouvernement de Berne pour demander à l'Etat de ne pas faire d'économies excessives aux dépens des Eglises nationales.

ACHÈVEMENT DE LA LÉGISLATURE

A la fin de la législature, de nombreux députés et députées ont remis leur mandat. Pour certains, c'était l'achèvement de plusieurs décennies d'engagement au parlement des Eglises Berne-Jura-Soleure. Dans leurs lettres de démission, tous font état de leur joie, de leur enthousiasme et de leur gratitude, témoignant ainsi de l'ambiance agréable et fructueuse qui règne au Synode.

Ce fut un grand honneur pour le soussigné d'avoir pu servir le parlement de l'Eglise en tant que président. Nous remercions les Services généraux pour l'organisation parfaite des Synodes, qui ont ainsi pu se dérouler sans accroc.

Robert Gerber (Granges)

Président du Synode jusqu'au 31 octobre 2014



Le bureau du Synode pour les années 2014–16.

SYNODE CONSTITUTIF

Les élections et la bénédiction de l'étoile du berger ont constitué les temps forts du Synode constitutif. Richard Stern a été élu président du Synode, Hansruedi Schmutz vice-président, et Jean-Marc Schmid et Andreas U. Schmid, secrétaires du bureau du Synode. Tous les membres du Conseil synodal ont été clairement réélus pour une nouvelle législature.

Après l'élection du président, la porte s'est ouverte pour laisser passer l'étoile du berger, portée par une délégation d'Ittigen. Au cours d'une cérémonie agrémentée de chants et de musique d'accordéon et de saxophone, des personnes de toutes les générations et de tous les horizons ont prononcé le refrain «Auf die Mitte zu» dans un message venant du cœur de la paroisse d'Ittigen, et béni les députées et députés au Synode, les invitées et invités et les collaboratrices et collaborateurs. L'«étoile» du berger était bien sûr aussi un clin d'œil au nouveau président, dont le nom «Stern» signifie «étoile».

Ensuite, le Synode a prêté serment au cours d'un culte solennel en prononçant la formule: «Voulez-vous accomplir la fonction qui vous est confiée en votre âme et conscience en œuvrant pour le bien de l'Eglise réformée évangélique et de ses paroisses avec intégrité et fidélité? Oui, avec l'aide de Dieu.»

Outre Béatrice Struchen, présidente du Grand Conseil et Beat Giaouque, député au Grand Conseil et président de la commune, des représentantes et représentants de



Richard Stern (à g.), président nouvel élu du Synode et son vice-président, Hansruedi Schmutz.